



2022, L'ANNÉE DES GRANDS TRAVAUX

AGENDA

15 janvier à 21h

Concert de jazz de Panoramic Project, le groupe de Jazz du charpenois Leo Jeannet. Salle d'Orfeuille

21 janvier à 20h30

Théâtre. « Amok » de Stephan Zweig, à la salle Saint-Jean

28 janvier à 20h

Assemblée générale de l'association de sauvegarde du patrimoine de Charpey et St-Didier

8 février

Conseil municipal

11 février

Soirée Jeux de société organisé par la bibliothèque

18 février

Assemblée générale de la bibliothèque

8 mars à 20h30

Rencontre, initiation à la rigologie, à la bibliothèque

8 mars

conseil municipal

13 mars à 15h

Jazz et crêpes, à l'espace d'Orfeuille

25 mars

Assemblée générale du Club de l'amitié à la salle d'Orfeuille

7 avril à 20h30

Théâtre. « Pour un oui pour un non » de N. Sarraute, à l'espace d'Orfeuille

10 avril 2022

Premier tour des élections présidentielles

24 avril 2022

Second tour des élections présidentielles

RECENSEMENT DES ENFANTS NÉS EN 2019

Si votre enfant né en 2019 va fréquenter le RPI Charpey / St-Vincent à la rentrée prochaine, merci d'en informer avant la fin janvier Marie Fage adjointe à l'enfance, scolarité et périscolaire par courriel m.fage@charpey.fr.

Bien indiquer nom, prénom et date de naissance de l'enfant ainsi que les coordonnées des parents.

Cela nous permettra d'évaluer le nombre d'enfants sur le RPI à la rentrée 2021/2022.



ÉTAT CIVIL

ÉTAT CIVIL

11 Naissances en 2021, toutes nos félicitations aux heureux parents !

Nombre de naissances hors communes	11
Louis VALLON	
Mattia FRAISSE	
Valentin MICHELON	
Ary BOURDON MARKARIAN	
Esteban PLEINET	

Seuls les enfants dont les parents ont accepté une information dans la presse apparaissent sur ce carnet.

Nombre de reconnaissances	4
Nombre de mariages	4
Nombre de décès	2
Nombre de transcription de décès	5
Nombre de PACS	6
Nombre de parrainages	2

ÉDITO

Le premier de l'année pour vous souhaiter à tous et au nom de tout le conseil municipal mes vœux les plus chers, les plus bienveillants, les plus doux et les plus chaleureux pour 2022.

Nous avons sur l'année 2021 œuvré tous ensemble, élus, associations, équipe éducative, parents, grands-parents, jeunes, pour donner un sens à ce qui fonde notre relation à l'autre.

La garderie CHAPOVER et l'Amicale des Parents doivent être remerciés pour leur accueil et le soutien apporté aux familles.

Nous remercions également les directeurs des trois écoles du RPI pour leur écoute et leur réactivité sur cette période difficile. Nous avons toujours travaillé de concert pour que les enfants soient en classe dans les meilleures conditions. Nous allons aussi suivre ensemble la construction de notre nouvelle école qui a bien démarré: de nouveaux locaux pour la cantine, la garderie et les classes maternelles à aménager en 2022.

En 2021, nous avons maintenu les grands événements: soirées du clocher en juillet, ciné plein air en août, la soirée sorcières de notre bibliothèque en octobre. Par contre, le marché du samedi matin n'a pas résisté, malgré l'énergie déployée par les associations pour animer ce moment. Nous espérons pouvoir le remettre en place au printemps. Nous avons également annulé le repas seniors début décembre mais nous avons distribué un panier repas pour les inscrits et un colis pour les autres, ce geste a été très apprécié. Bien sûr les vœux ne pourront pas se tenir le 14 janvier et croyez bien que pour nous tous, il est bien frustrant de ne pouvoir vous rencontrer et échanger plus facilement, nous avons espoir de planifier ce temps de rencontre aux beaux jours.

Malgré toutes les contraintes du COVID, nous avons eu la chance d'avoir le passage du critérium du Dauphiné en juin, du tour de France en juillet, le rassemblement de l'association des camping-cars de la Drôme en octobre. Nous avons aussi pu fêter le centenaire de Madame Odette Chovet et rendre hommage à nos soldats pour les cérémonies de commémoration le 11 Novembre avec un public autorisé et nombreux.

Nous avons une pensée pour chacune des personnes hospitalisées et souffrantes. Nous avons visité chacune d'elles dans la mesure du possible.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants sur notre village et aussi aux 11 bébés nés en 2021. Nous adressons nos sincères félicitations aux parents.

Que 2022 nous donne la chance de maintenir nos événements culturels. En janvier nous pourrons nous rendre au concert de jazz de Léo Jeannet le 15 à Orfeuille, et au théâtre donné par Philippe Luneau à St-Didier le 21, avec masque et pass sanitaire obligatoires.

N'oublions pas que 2022 sera une année d'élections, les présidentielles en avril et les législatives en juin.

Nous comptons sur votre participation pour ce temps citoyen,

bien à vous et pour vous, et continuons à nous respecter et à nous protéger.

Lydie VEISSEIX
Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL



Lydie Veisseix, Maire



**Olivier Richard, 1^{er} adjoint,
vie économique**



**Beatrix Verillaud, adjointe
développement durable et ruralité**



**Yann Heimbouger, adjoint culture et
lien social, délégation urbanisme**



**Marie Fage, adjointe à l'enfance,
école et périscolaire**



**Damien Pougard, conseiller délégué
aux voiries, travaux et aménagements**



**Bruno Nuttens, conseiller délégué
à la communication**



**Mathilde Chabanel, conseillère
municipale, Action sociale et solidarité**



**Jean-Pierre Dominguez,
conseiller municipal**



**Séverine Morin Burais,
conseillère municipale**



**Nicolas Roux,
conseiller municipal**



**Séverine Agrain,
conseillère municipale**



**Jean-François Philibert,
conseiller municipal**



**Sylvie Thezier,
conseillère municipale**



**Julien Pipi,
conseiller municipal**

TRAVAUX DE VOIRIE

Pendant les derniers jours de cette année, nous avons commencé les travaux pour sécuriser nos ponts. Nous avons changé les garde-corps de deux d'entre eux. (Coût total 13 800 € TTC dont 2 894 € subventionnés par le département).

Il nous reste à sécuriser le pont chemin des Vernaies au-dessus du Béal de Rose. Une nouvelle demande de subvention sera faite en 2022 pour une réalisation courant de cette même année.



Route des Vignettes au-dessus de La Boisse



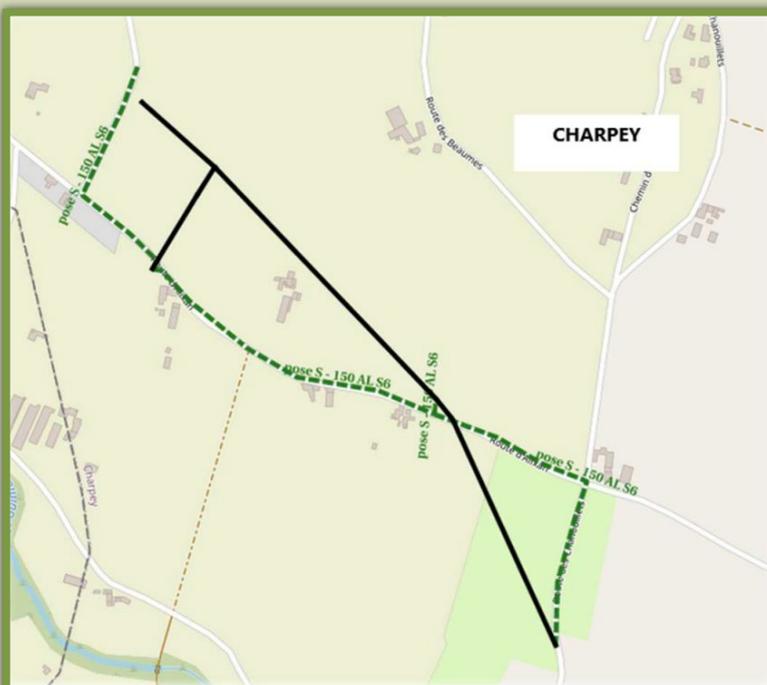
Chemin des Robins au-dessus du Guimand

TRAVAUX ENEDIS

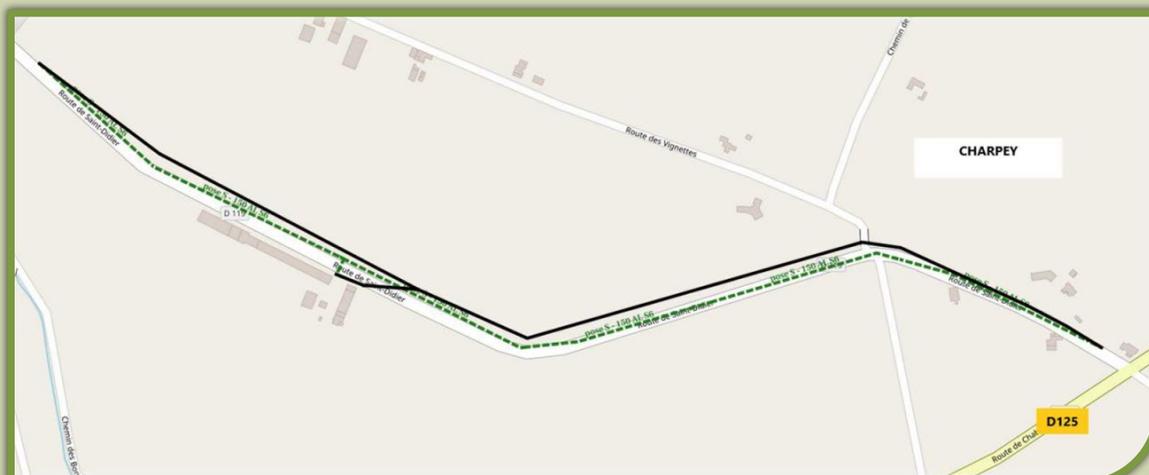
Pour donner suite à l'épisode neigeux de 2019 et les nombreux dégâts occasionnés sur les lignes électriques, ENEDIS a lancé un programme de reconstruction de son réseau moyenne tension HTA.

Les travaux se dérouleront en 2023 et concerneront deux secteurs pour notre commune.

*Route d'Alixan entre la croix de Tomé et la route de Poussoux
(En noir les lignes déposées, en vert les nouvelles lignes enterrées)*



Route de Saint-Didier entre le village de St-Didier et le carrefour avec la RD125.



AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE

Comme nous vous l'avions annoncé lors du bulletin précédent, les travaux de l'école ont commencé par les terrassements pendant les vacances de la Toussaint.

L'alimentation électrique de l'école existante passe sous les fondations du futur bâtiment cantine garderie. Malgré l'anticipation, des délais plus importants d'études et de travaux d'ENEDIS nous ont contraint à changer notre organisation. Les travaux ont donc débuté par le bâtiment des classes de maternelle.

Nous remercions l'équipe enseignante pour leur adaptabilité et leur compréhension pendant les travaux.

La commission d'appel d'offre a retenu selon le critère du « mieux-disant » les entreprises pour la construction des deux bâtiments.

Le montant total des travaux est de **1 759 559.02 € TTC soit 1 466 299.18 € HT**. Vous trouverez les tableaux détaillant la répartition des coûts selon les différents corps de métier.



MONTANT DES TRAVAUX TTC POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE

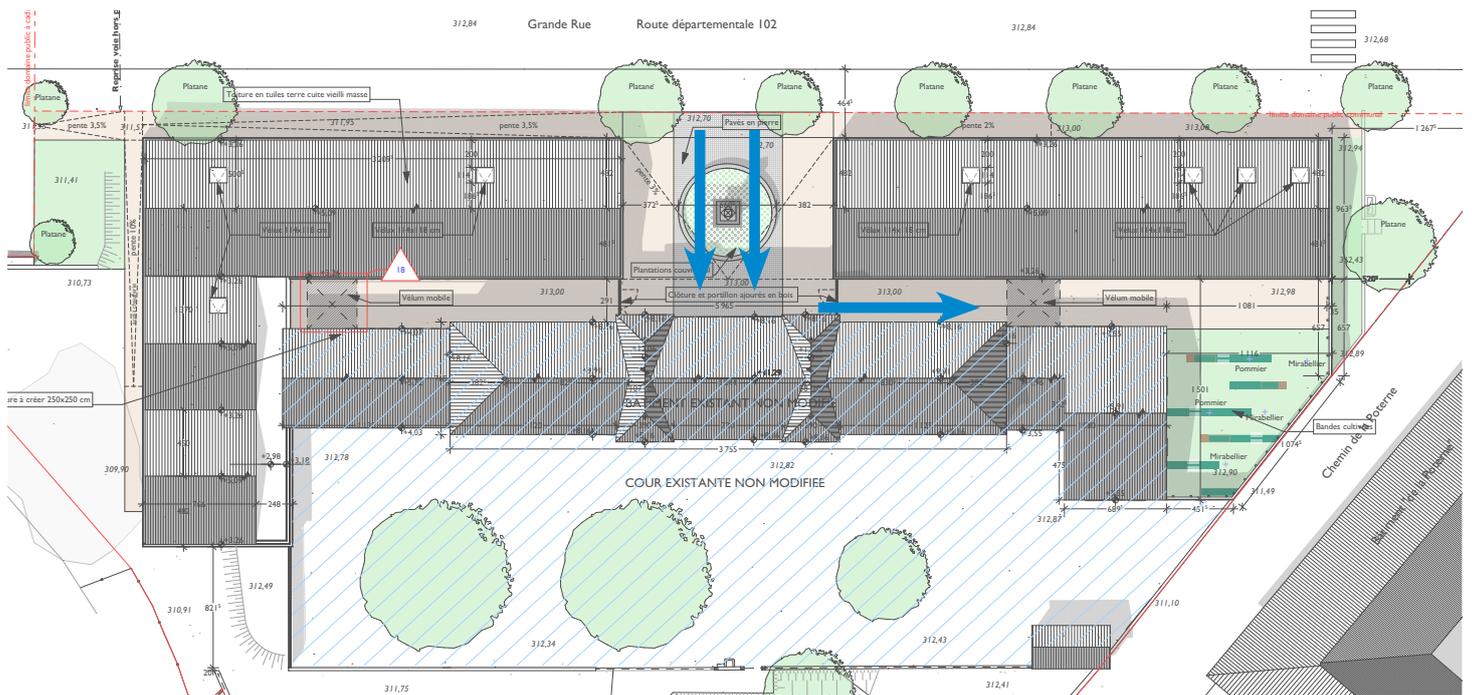
LOT 01 – TERRASSEMENTS - V.R.D.	TRTP - PERARD	106 675.10 €
LOT 02 – SOLS EXTÉRIEURS	SOLS VALLÉE DU RHÔNE	61 794.37 €
LOT 03 – GROS ŒUVRE - MAÇONNERIE	FERLAY & FILS	183 906.46 €
LOT 04 – CHARPENTE BOIS – COUVERTURE – ZINGUERIE - BARDAGE	ROYANS Charpente	287 425.16 €
LOT 05 – MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM	Delorme Battandier	98 660.24 €
LOT 06 – MENUISERIES INTÉRIEURES	PAYEN Menuiserie	90 692.03 €
LOT 07 - PLÂTRERIE	THEROND PLAFOND	61 516.42 €
LOT 08 – PEINTURE – REVÊTEMENTS MURAUX	THEROND PLAFOND	20 423.10 €
LOT 09 – CARRELAGES – FAÏENCES - CHAPES	Angelino et Fils	24 621.37 €
LOT 10 – REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES	Comptoir des Revêtements	16 636.73 €
LOT 11 – PLOMBERIE – SANITAIRE – CHAUFFAGE - VENTILATION	GAMON	157 482.26 €
LOT 12 – ÉLECTRICITÉ – COURANTS FAIBLES	BESSAT B ÉLECTRICITÉ	58 489.48 €
		1 168 322.72 €

MONTANT DES TRAVAUX TTC POUR LA CONSTRUCTION DE LA GARDERIE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE

LOT 03 – GROS ŒUVRE - MAÇONNERIE	FERLAY & FILS	78 804.86 €
LOT 04 – CHARPENTE BOIS – COUVERTURE – ZINGUERIE - BARDAGE	ROYANS Charpente	203 584.12 €
LOT 05 – MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM	Delorme Battandier	80 767.20 €
LOT 06 – MENUISERIES INTÉRIEURES	PAYEN Menuiserie	45 987.96 €
LOT 07 - PLÂTRERIE	THEROND PLAFOND	40 668.73 €
LOT 08 – PEINTURE – REVÊTEMENTS MURAUX	THEROND PLAFOND	5 405.70 €
LOT 09 – CARRELAGES – FAÏENCES - CHAPES	Angelino et Fils	24 038.11 €
LOT 10 – REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES	Comptoir des Revêtements	9 483.76 €
LOT 11 – PLOMBERIE – SANITAIRE – CHAUFFAGE - VENTILATION	GAMON	59 926.91 €
LOT 12 – ÉLECTRICITÉ – COURANTS FAIBLES	BESSAT B ÉLECTRICITÉ	42 595.96 €
		591 236.30 €

Nous vous détaillerons le budget global de l'école et notamment le reste à charge pour la commune dès que nous aurons les derniers retours des montants de subventions accordées

Accès école du 26/01/2022 au 14/02/2022



TRAVAUX PHASE 2

La construction du second bâtiment (cantine et garderie) débutera à partir du 26 janvier 2022. L'accès à l'école jusqu'aux vacances de février se fera selon le plan ci-joint, depuis la Grande rue de part et d'autre du monument aux morts.

Au retour des vacances de février, les travaux de démolition nous permettront de libérer l'espace pour réaliser un accès le long du chemin de la Poterne afin désengorger l'accès de devant.

Accès école du 28/02/2022 au 08/07/2022

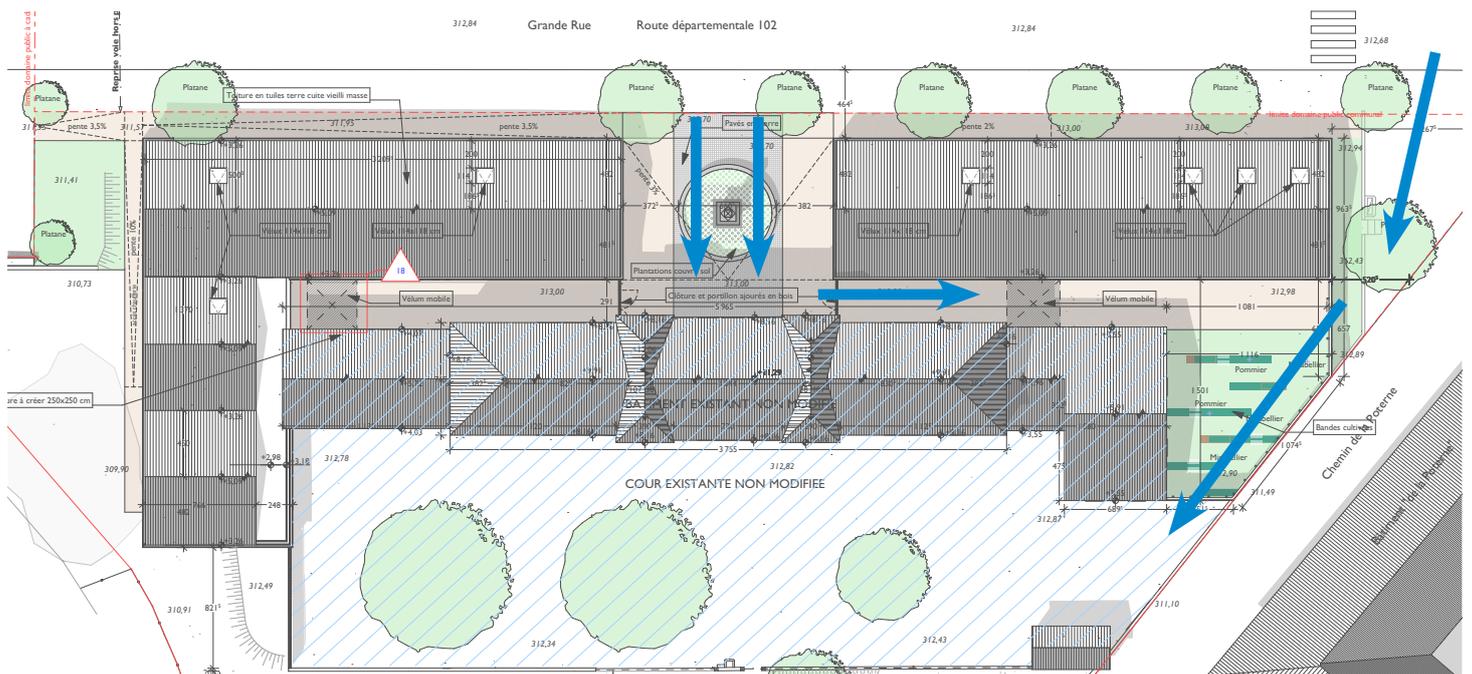


SCHÉMA COMMUNAL DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Selon le décret n° 2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie, le maire a la responsabilité de la défense incendie sur son territoire. Pour cela, il doit mettre en œuvre les moyens pour assurer une défense incendie efficace.

Depuis le mois de mars, monsieur DIZI du cabinet Fire Prévention Incendie a commencé une étude comprenant plusieurs étapes :

- Analyse de l'arrêté communal D.E.C.I (Défense Extérieure Contre l'Incendie)
- État des lieux de la D.E.C.I existante
- Analyse et identification des risques + prise en compte des futurs projets
- Application de la couverture du risque (courant / ordinaire / important / particulier)
- Evaluation des besoins en eau (P.E.I = poteaux incendie et réserves) (Avancée des études en cette fin d'année)
- Priorisation des travaux (identification des mesures à prendre), préconisation concernant l'aménagement
- Proposition d'implantation des P.E.I, et l'échéancier de travaux D.E.C.I
- Constitution et rédaction du S.C.D.E.C.I
- Procédure d'adoption (révision, correction, validation par le S.D.I.S)
- Notification du S.C.D.E.C.I (validation par le Conseil Municipal)

Les premiers résultats font apparaître le besoin d'un très grand nombre de PEI, dû à notre habitat très dispersé.

Notre réseau d'eau potable ayant un très faible débit (il faut 30 m³/H minimum pour installer un poteau incendie), presque la totalité des PEI à installer seront de type réserves (voir un exemple sur la photo).

L'estimation du coût global de la protection incendie de la commune est d'environ 700 000 € HT, subventionné à 80 % par l'État.

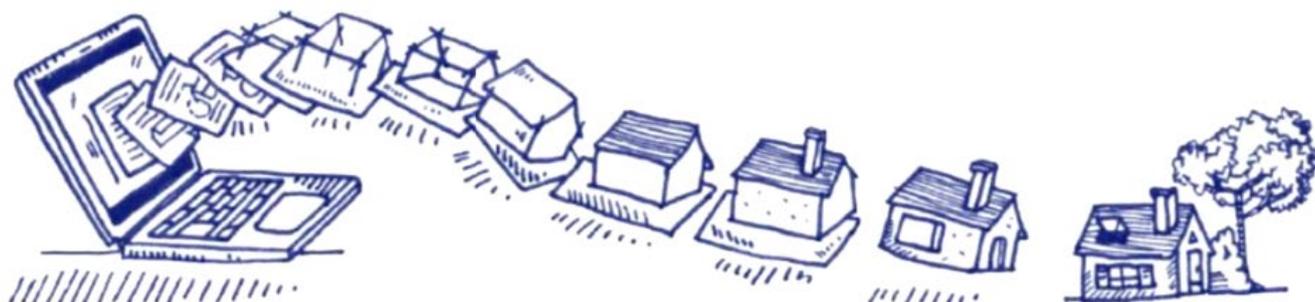
Nous présenterons un dossier de subvention pour 2023, avec une programmation des travaux sur plusieurs années.

Des réunions publiques seront programmées en 2022 afin de présenter le S.C.D.E.C.I.

*Damien Pougnaud
Élu aux travaux & voiries*



URBANISME



Dans un des bulletins précédents, nous vous informions d'une hausse significative du nombre de demandes d'urbanisme traitées par le service d'Acquisition Des Sols (ADS) auquel notre commune adhère.

Le tableau qui suit montre cette évolution de manière plus précise sur les trois dernières années.

Le point le plus remarquable est sans conteste le nombre de demandes de permis de construire qui a quasi doublé en 2021.

	2019	2020	2021
Certificat d'urbanisme (Cu)	12	18	16
Déclaration préalable (DP)	37	40	44
Permis de construire (PC)	18	15	29
TOTAL	67	73	89

Les outils dont nous disposons pour réaliser le travail d'urbanisme a également évolué de manière importante en 2021.

En juillet dernier, le logiciel de traitement de données que la commune partage avec le service d'Acquisition Des Sols (ADS) depuis 2014 a été remplacé.

Ce nouvel outil doit faciliter le traitement des données et permettre de faire face à la dématérialisation des demandes d'urbanisme.

EN QUOI CONSISTE CETTE DÉMATÉRIALISATION ?

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne permettant d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée : c'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

L'extension de ce droit aux usagers de saisir l'administration par voie électronique s'appliquera dorénavant aux demandes d'autorisation d'urbanisme à partir du 1er janvier 2022.

Vous pouvez donc réaliser vos demandes d'urbanisme directement de chez vous, en ligne à cette adresse :

<https://ads.valenceromansagglo.fr/guichet-unique>



Nous participons par ailleurs à un groupe de travail autour de la création d'un PLUI – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

En quoi cela consiste-t-il ?

Depuis 2014, la loi ALUR a acté le transfert des Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) aux intercommunalités, sauf si 25% des communes représentant 20% au moins de la population s'y opposent.

Dans notre cas, cela signifie transférer notre PLU à Valence Romans Agglomération (VRA) au sein du PLUi.

Mais pour la seconde fois, en 2014 et en 2020, les communes appartenant à VRA ont décidé de voter contre cette disposition.

Pour autant, dans un souci d'anticipation, une réflexion dans ce sens est engagée : il est en effet peu probable que cette situation perdure et à terme, notre PLU sera intégré dans un PLUi.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution de ce travail et de l'impact que cela pourrait avoir sur notre commune.

Merci aux habitants qui ont répondu favorablement aux demandes communales et en premier lieu à la réalisation des enduits de murs de clôture permettant d'embellir notre commune.

Et surtout merci aux habitants qui jouent le jeu de la collectivité en respectant les règles d'urbanisme.

*Yann Heimbourger
Adjoint à l'urbanisme*

VIE ÉCONOMIQUE

LE PROJET EPICERIE SE FERA AVEC COMPTOIR DE CAMPAGNE

Comme annoncé lors du précédent bulletin municipal, l'équipe municipale se laissait jusqu'au 31 octobre 2021 pour recevoir d'éventuelles candidatures pour porter le projet de commerce-épicerie à Charpey. N'ayant pas reçu de propositions allant dans le sens d'une approche individuelle ou associative, l'équipe municipale s'est tournée vers l'option la plus sérieuse et réaliste à savoir celle menée aux côtés de Comptoir de Campagne. En novembre 2021, le conseil municipal s'est d'ailleurs prononcé à l'unanimité pour ce modèle de partenariat qui a déjà fait ses preuves dans de nombreuses petites communes rurales ou périurbaines.

Pour rappel, les magasins Comptoir de Campagne commercialisent des produits locaux en circuit-court, des services de proximité (La Poste, cordonnerie, pressing, gaz, colis, presse, etc.) et proposent aussi une offre de petite restauration et de bar. L'offre s'adapte à chacun des villages dans lequel il s'implante afin de ne pas entrer en concurrence avec des acteurs déjà présents. Chaque Comptoir est aussi un réel lieu de vie, où des animations sont régulièrement organisées.

Une première réunion de travail réunissant les représentants de Comptoir de Campagne, un architecte et quelques élus s'est tenue fin novembre afin d'établir un agenda et dresser un premier cahier des charges pour les travaux.

Notre objectif est de pouvoir ouvrir ce futur commerce pour Noël 2022. En conséquence, il nous faut concevoir et mettre à disposition d'ici novembre 2022, un bâtiment opérationnel d'environ 200 m², qui sera pour rappel situé à l'espace d'Orfeuille. Afin d'en limiter les coûts, ce futur bâtiment devrait prendre comme base l'actuelle salle des associations de 100 m², plus la construction d'une extension attenante d'environ 100m².

Ce futur lieu de commerce deviendra un nouvel actif pour la commune et sera loué aux futurs commerçants à un niveau de loyer modéré et progressif, permettant à la fois la rentabilité et donc la pérennité du commerce mais aussi le financement et l'amortissement de celui-ci par la commune sur une vingtaine d'années.

Pour résumer, le but est bien de faire bénéficier la population d'un lieu de commerce et de convivialité sans peser sur le budget de la commune!

Appel à candidature

Comptoir de Campagne va procéder dans les prochaines semaines au recrutement des futurs franchisés. Pour ceux que cela intéresse, n'hésitez pas à les contacter et à envoyer votre candidature à rh@comptoirdecampagne.fr.

Olivier Richard, 1^{er} adjoint, en charge du développement économique



RADAR PÉDAGOGIQUE

Début 2021, la commune a acquis un radar pédagogique solaire dans le but de sécuriser plusieurs zones de notre village à tour de rôle et de faire prendre conscience aux automobilistes de leur vitesse, souvent excessive.

Nous changerons le radar de place environ tous les 3 mois et un compte rendu sera fait dans chaque bulletin municipal afin de restituer les résultats observés.

Depuis début octobre 2021, nous avons installé le radar devant l'école de St Didier. (zone 30 km/h).

Près de 40 000 passages (cumulés dans les 2 sens) ont été enregistrés en près de 2 mois soit environ 650 passages par jour! La vitesse moyenne enregistrée sur l'ensemble des passages est de **27 km/h** avec une réduction moyenne de la vitesse de 1,4km/h à la vue du radar.

Nous constatons que 85% des véhicules roulent entre 0 et 30km/h, ce qui est très encourageant et montre les efforts réalisés par chacun. Il est vrai que la chicane et le dos d'âne de part et d'autre de l'école aident à maintenir une vitesse adaptée.

Le radar a en revanche enregistré une vitesse moyenne excessive dans la descente à l'entrée de Saint-Didier en venant de Montéliet. Prudence donc!

Début janvier, le radar sera déplacé au carrefour de la fontaine, près de la mairie.

*Olivier Richard,
1^{er} adjoint*

COMPOST COLLECTIF AUX JARDINS PARTAGÉS

L'hiver ralentit l'activité agricole et les jardins sont calmes. Le moment de réfléchir à l'avenir et d'anticiper.

Ça tombe bien, Valence Romans Agglo, comme vous l'avez peut-être vu dans son magazine, propose d'accompagner la mise en place de composts domestiques et de fournir aux particuliers un composteur en bois, individuel ou collectif.

L'objectif est, bien entendu, de diminuer le volume placé dans nos poubelles générales, qui coûte cher en retraitement. Savez-vous que 150 kg de nourriture par habitant sont jetés chaque année en France? Nos épluchures de légumes et déchets de fruits, tous les résidus organiques issus de la cuisine sont une source très intéressante pour le jardinage. Nos anciens avaient toujours un fumier à proximité des maisons pour y jeter leurs ordures ménagères et y récupérer de quoi amender leurs cultures. Aujourd'hui, c'est possible de conserver cette bonne idée et de la réaliser sans nuisances olfactives ni autres. Il est temps de valoriser l'or vert de ces restes et de le transformer en plantes comestibles et décoratives!

Chacun d'entre vous peut créer son petit espace dans son jardin dans ce but. Il suffit d'adresser une demande à l'Agglo.

La commune s'est positionnée pour obtenir un composteur collectif, le groupe des jardins partagés est volontaire pour le gérer. Il sera donc installé sur leur site, en dessous de l'école, pour recueillir leurs ordures ménagères.

RAPPEL DES CONDITIONS DE L'AGGLO :

LES CONDITIONS D'OUVERTURE D'UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Pour qu'il puisse fonctionner efficacement et de manière pérenne, un site de compostage partagé doit être alimenté par au moins 10 foyers avec deux référents de site, être géré par une personne morale et faire l'objet d'une convention entre l'association, la mairie et Valence Romans Agglo.

SUR LE SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ, QUI FAIT QUOI?

Il est possible de participer au compostage partagé de 3 manières :

- En déposant ses déchets organiques dans un site de compostage choisi : pour cela, vous devez vous inscrire afin que la gestion du site soit adaptée au nombre d'usagers. Vous êtes ensuite invité à la récupération du compost mûr.

- En participant à la gestion du site de compostage : la production du compost nécessite la réalisation de gestes simples : aérer et brasser le compost pour le décomposter, assurer une transformation régulière et participer au tamisage, à la distribution du compost lorsque celui-ci est mûr.

- En étant un des référents du site de compostage : afin de garantir la pérennité du site partagé, des référents doivent être nommés. Ils gèrent les inscriptions des usagers et orchestrent les opérations techniques. Avec l'aide de tous les participants, ils organisent les moments collectifs et conviviaux : brassage et tamisage, distribution du compost... Ils sont les interlocuteurs auprès de la Ville et de l'Agglo et recevront une formation technique afin d'avoir tous les outils nécessaires.

Pour alimenter cette contenance de 10 familles, le site sera donc ouvert à quelques voisins pour permettre d'alimenter suffisamment le composteur. Si vous êtes désireux d'en profiter, contactez Élodie Souriau (elodie.souriau@gmail.com) ou Frédéric Genest (fgenest@mac.com), les 2 référents.

D'ailleurs peut-être aimeriez-vous les rejoindre et bénéficier d'une planche au jardin partagé? Contactez-les aussi dans ce cas.

Le résultat de cette lente digestion permettra ensuite aux jardiniers d'obtenir un engrais écologique produit sur place pour favoriser la pousse de leurs légumes et de leurs fleurs : c'est du circuit très court!

Alors pour ne pas augmenter indéfiniment nos coûts de poubelles, la première économie c'est d'en produire moins!



L'EAU

3 petites lettres, un usage sans limites dans notre culture, un enjeu déjà prégnant ailleurs.

L'eau, celle pour boire et aussi pour arroser nos cultures nourricières, l'eau vitale à la survie.

L'eau pour se laver, pour nos sanitaires, pour une hygiène toujours plus exigeante, l'eau utile.

Et pour remplir nos piscines, faire briller nos voitures, alimenter des fontaines, l'eau pour le plaisir, l'eau de loisir.

L'eau qui coule à flots dès qu'on ouvre le robinet, 24h/24, 365 jours/an.

Alors comment imaginer qu'il faut devenir plus attentifs, plus économes? Nous sommes tellement habitués à ne pas compter, à la croire illimitée, à trouver normal qu'elle soit à notre disposition sans aucune restriction, c'est si facile et si agréable!

C'est pourtant un enjeu capital dès aujourd'hui pour préparer la société qu'on rendra à nos enfants.

Et les initiatives se multiplient pour comprendre, observer, analyser, préserver. Aujourd'hui, il faut simplement être

attentif, attentionné même, lui redonner une valeur.

Notre commune est riche en ressources et pourtant certains remarquent déjà que les sources ont diminué, voire disparu. L'irrigation pour une même culture exige chaque année davantage de volume. Comment conserver au mieux notre capacité actuelle? L'eau est gratuite, c'est un bien commun, quand on règle une facture c'est celle de son acheminement, du service, pas l'eau elle-même. Gratuite, abondante ce n'est vraiment pas un sujet.

Pourtant, on commence doucement à mettre en place la surveillance de nos ruisseaux, la protection des zones de captage, l'inventaire de nos puits, la collecte des eaux de pluie, la limitation des ruissellements des zones polluées, la création de WC secs... Protéger l'eau qui circule en surface et celle de nos nappes phréatiques c'est préparer un avenir vivable. Ne gaspillons pas l'eau de nos enfants et petits enfants.

L'eau c'est aussi la prévention des inondations, même si c'est difficile d'imaginer que nos paisibles ruisseaux puissent se transformer en torrents furieux et dévastateurs, on

sait tous que cela arrive, et pas toujours aux autres. Là aussi, plusieurs bonnes pratiques nous sont régulièrement rappelées et la première est la surveillance: des veilleurs de crue bénévoles font des relevés à Charpey, des capteurs enregistrent les hauteurs d'eau. Valence Romans agglo nettoie les lits pour éviter la création des embâcles et la commune améliore en permanence l'accès aux berges des ruisseaux pour en faciliter le nettoyage et la surveillance.

Sur notre commune enfin, la gestion de l'eau c'est aussi le diagnostic des zones humides et leur éventuelle réhabilitation. Véritables éponges, elles limitent les ruissellements en période de crue et offrent de la ressource en eau pendant les sécheresses.

Tous ces chantiers se déroulent très progressivement sur notre commune, mais vous en entendez parler souvent et vous serez peut-être parfois directement concerné.

Pour conclure, je vous propose une histoire, le mythe du roi Midas.

Cette légende a circulé sous différentes formes, mais c'est le poète Ovide (dans ses *Métamorphoses*) qui a écrit l'histoire de ce roi de la région de Phrygie.

IL ÉTAIT UNE FOIS MIDAS, UN BON ROI

Dionysos, dieu de la vigne, du vin et des excès, souhaite remercier Midas d'avoir été généreux avec un de ses amis.

- Midas, mon ami, fais donc un vœu et je l'exaucerai!

- Ô Dionysos, je souhaite que tout ce que je touche se transforme en or!

- Ha, ha, ha, exaucé, petit Midas!

Le silence retombe. Midas se retrouve seul. Pendant un instant, il se demande pourquoi Dionysos a ri. Mais l'émotion le rattrape. Son vœu est-il vraiment réalisé? Tremblant, il se penche et, le doigt hésitant, effleure un brin d'herbe. Ding! En or. Une fleur? Ding! En or! Une pierre... Ding!

Midas explose.

- Je suis l'homme le plus riche du monde! Je suis le plus heureux des hommes!

Le soir, il rentre chez lui, fatigué par cette journée, et un immense sourire sur son visage, Midas s'affale dans ses coussins. Ding! En or. C'est moins confortable, mais qu'importe!

Il prend une pomme. Ding!

Midas sent poindre une sensation désagréable.

Il prend une coupe qui se transforme en or. La porte à ses lèvres. Ding! L'eau est dure.

L'angoisse fait son chemin dans le cerveau de Midas. Il est assoiffé. De désarroi, il attrape un serviteur par le bras. Ding!

L'horreur est monté dans ses yeux.

Voyant la statue en or du serviteur, les enfants de Midas, à peine entrés dans la pièce, s'enfuient en courant.

Terrifié, Midas réalise qu'il est l'homme le plus riche du monde, condamné à mourir de soif sans même pouvoir étreindre ses enfants.

Il s'enfuit de son palais, à la recherche de Dionysos. Il le retrouve et le supplie d'annuler le sort.

- Ah mon petit Midas, tu es bien naïf! Tu mérites de mourir ainsi. Mais je suis clément aujourd'hui. Va te laver dans le fleuve Pactole et tu retrouveras ton humanité!

Midas court à en perdre haleine et se jette dans le fleuve. Il se lave puis émerge pour vérifier si le sort agit encore.

Tremblant et blême, il avance son doigt hésitant vers un brin d'herbe. Rien. Une fleur. Rien. Une pierre. Rien!

Que l'herbe est belle! Que le caillou est doux! Que la fleur sent bon!

Midas pleure devant tant de beauté. Midas pleure de joie de redevenir simple humain.

Depuis ce jour, on trouve de petites pépites dans le sable du fleuve Pactole.

On dit que les humains seraient bien inspirés de les y laisser.

ÉCOLE DE MONDY ET PONT DES FOULONS

La Maison Familiale Rurale (MFR) de Mondy accueille des élèves en formation de la 4^e au BTS "Gestion et Protection de la nature".

En seconde année de BTS, ce sont donc des passionnés de biodiversité et d'environnement qui ont mis en œuvre, dans le cadre d'un Module d'Initiative Locale, un projet de valorisation du patrimoine naturel de la zone des Foulons.

Ce module a été l'occasion pour eux, de rencontrer différents acteurs locaux, pour recueillir leurs points de vue et attentes par rapport à l'aménagement du site. Ils ont ensuite proposé, et réalisé des ouvrages répondant aux enjeux qu'ils avaient identifiés pour cette zone naturelle, fréquentée par les promeneurs, les pêcheurs, les enfants et habitants de Charpey...

Historiquement, se dressait ici une bâtisse destinée à la tannerie. Une retenue d'eau avait été artificiellement construite pour faire tourner l'activité. D'ailleurs le nom du quartier fait référence à cet artisanat : le foulon de tannerie est un grand tonneau tournant sur son axe.

Il y a un an, l'agglomération a « effacé » ce seuil pour rétablir la circulation des poissons et permettre aux truites Fario d'aller se reproduire en amont, sur la commune de Saint-Vincent. Ils ont installé un panneau sur place pour expliquer leur intervention. Mais le site avec sa petite cascade avait beaucoup de charme et sa disparition avait attristé beaucoup de nos concitoyens. Les jeunes de la MFR ont donc œuvré à réenchanter ce lieu.

Répartis en plusieurs équipes, ils se sont donné plusieurs missions :

- Créer un sentier qui longe le ruisseau depuis le pont des Foulons jusqu'au trou d'eau peu avant la passerelle.
- Inciter les promeneurs à se poser pour admirer la nature .
- Utiliser leurs 5 sens pour la découvrir.
- Informer les visiteurs sur la vie de la rivière, les essences d'arbre...
- Favoriser la présence des insectes, nourriture nécessaire aux poissons.

Pour la mise en œuvre sur le terrain, les étudiants ont également encadré leurs cadets, élèves de 3^e de l'établissement qui ont contribué aux chantiers.

Le 8 décembre, ils ont organisé une manifestation sur site pour présenter le résultat avec une restitution dynamique et humoristique. Elle a rassemblé une trentaine de jeunes de l'école, des représentants de l'équipe d'éducateurs, des personnes de l'agglomération, des pêcheurs, des habitants de Charpey, des élus de la commune et les propriétaires des parcelles qui viennent d'être cédées à la mairie... Finalement nous étions fort nombreux sur ce bord de ruisseau pour goûter la mise en scène permettant d'expliquer et valoriser chaque construction.

Vous pouvez aller découvrir ce parcours quand vous voulez : à partir de la pancarte d'accueil, admirer un hôtel à insectes et son panneau artistique de présentation, gravir les nouveaux escaliers, vous asseoir sur le banc en face du cadre de découverte et chercher tous les objets dissimulés sur le site : un nid de pic vert, un écureuil en bois, un champignon en argile et beaucoup d'invitations ludiques à observer la nature avec une curiosité accrue.

Pour notre commune, c'est toujours des actions très encourageantes quand on se trouve en face de jeunes enthousiastes qui fourmillent d'idées neuves et se confrontent à la réalité par des opérations et projets qui sans être indispensables contribuent à améliorer notre cadre de vie et les rencontres.

Beatrix Verillaud

Adjointe développement durable et ruralité



VIE ASSOCIATIVE

ACCA

Les chasseurs assument leur rôle de régulateur pour la préservation des cultures, mais aussi contre les risques d'accident.

15 sangliers ont été prélevés sur la commune et une seule collision avec une voiture a eu lieu à la côte des Rousses.

Mi Février 2022 débiteront les comptages d'animaux de la faune sauvage. Ces comptages sont organisés sous couvert de l'autorité Préfectorale. La réalisation en incombe aux chasseurs.

L'ACCA de CHARPEY organisera le 05 Mars son traditionnel repas chasse. Le menu sera élaboré par O'traiteur Gourmand de Saint-Marcel.

Les chasseurs et non chasseurs peuvent s'inscrire pour y participer.

Au niveau national est à l'étude une grande mobilisation des chasseurs et du monde rural pour mars 2022.

En attendant, l'ensemble de l'ACCA de CHARPEY vous souhaite une bonne nouvelle année.

AMICALE DES ÉCOLES

Chers Charpenois,

L'amicale des écoles a tenu son assemblée générale le mardi 28 septembre dernier. Ce rendez-vous annuel nous a permis :

- d'échanger sur l'année écoulée et nos projets pour l'année 2021-2022

- de renouveler le bureau

- de modifier notre organisation en créant des groupes de travail spécifiques pour les ventes et les événements, afin d'améliorer notre fonctionnement

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui y ont participé, et ceux qui ont commencé à collaborer avec nous!

Après une rentrée en douceur, nous avons réalisé nos ventes traditionnelles de fin d'année : sapins et chocolats.

Toujours dans l'esprit de Noël si cher à nos enfants, nous avons co-organisé avec le Comité d'Intérêt Local de Saint-Vincent et l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Charpey et Saint-Didier, une retraite aux flambeaux le samedi 18 décembre au soir à Saint-Vincent.

Nous préparons également une vente de fromages pour le début de l'année prochaine. Si vous êtes intéressé, mais que vous n'avez pas d'enfant scolarisé sur le RPI, n'hésitez pas à nous contacter par email en janvier pour plus d'informations. (amicaledecoles@gmail.com).

Nous avons hâte de vous retrouver en 2022 autour d'événements festifs.

L'équipe de l'amicale du RPI

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE CHARPEY & SAINT-DIDIER

Chers amis, chers membres,

Nous vous espérons tous en excellente santé.

Les deux matinées de débroussaillage du 22 mai et du 16 octobre ont permis de rouvrir l'ancien chemin communal entre l'église de Charpey et la voûte, découvrant ainsi baumes, ruines et belvédère. Merci à la dizaine de bénévoles motivés!

Le nom de Joseph ADVENANT, Mort pour la France en 1916, a été appelé pour la première fois lors de la cérémonie du 11 novembre à Bésayes. La Municipalité de Bésayes va faire graver son nom, qui ne figurait jusqu'alors sur aucun monument aux morts.

La Croix de Thomé rénovée a retrouvé sa place après de longues années d'absence. Elle a été inaugurée et bénie samedi 4 décembre dernier.

Valence Romans Agglo a fourni la transcription d'intéressants documents des archives départementales sur les bâtiments publics (séries 2O : écoles, églises, presbytères, cimetières) de la commune, que nous tenons à votre disposition.

Avec l'Amicale des parents d'élèves et le CIL Saint-Vincent, nous avons organisé une retraite aux flambeaux le samedi 18 décembre dans les rues de Saint-Vincent, achevée par un conte.

Notez dès à présent la date de notre Assemblée Générale 2022 : le vendredi 28 janvier à 20h à la salle d'Orfeuille!

L'occasion d'échanger sur nos projets pour 2022. Nous comptons sur votre présence!

Merci aux personnes qui ont adressé un don pour la restauration du beffroi de l'église de St-Didier. Vous pouvez encore faire parvenir vos dons à l'association (défiscalisés à 66%).

Le bureau Yann Heimbourger, Président, Guillaume Pinard, Trésorier, François-Xavier Morin, Secrétaire

Pour nous contacter et échanger avec nous :

Par email :

patrimoinecharpeysaintdidier@gmail.com

Par courrier : 1 Place de la Mairie 26 300 CHARPEY > Par téléphone : 06 07 67 24 13 (Yann Heimbourger)

Facebook.com/Association.Patrimoine.Charpey.St.Didier

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque communale de Charpey se trouve en haut du village au rez-de-chaussée du bâtiment la Poterne, elle est gérée par une association.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les enfants, nous vous demandons une cotisation de 6 euros pour 12 mois à partir de 18 ans.

Nous venons de renouveler 600 livres du fond médiathèque. Vous pouvez venir les emprunter les mercredis et vendredis de 16h à 18 h 30. Pendant les vacances scolaires, nous assurons les permanences seulement le mercredi.

À la bibliothèque, vous pouvez trouver un grand choix de livres pour adultes, enfants et adolescents : romans, policiers, bandes dessinées, albums, contes, documentaires... Nous sommes en réseau avec la médiathèque départementale où nous pouvons commander le livre que vous recherchez.

Atelier d'écriture

C'est vraiment un bon moment de création et de partage, mais aussi de franchises rigolades et d'amitié, dans la bienveillance, le respect, le non jugement, la discrétion, et la liberté de s'exprimer ou de se taire.

Pour nous rejoindre, il faut nous contacter à bibliothequedecharpey@gmail.com

Les dates et horaires sont définis par le groupe chaque trimestre.

Après midi scrabble

Nous vous donnons rendez-vous vendredi 7 janvier à 13 h 30 à la bibliothèque. Un planning des dates et de la fréquence des rencontres sera fait entre les participants.

Portage à domicile

Les personnes isolées ou fragilisées par la situation sociale actuelle peuvent contacter par mail : bibliothequedecharpey@gmail.com et aussi au 09 53 88 66 22 (jours et heures des permanences)

Nous pouvons vous porter des livres à domicile.

L'accueil des classes a repris le mardi matin de 8 h 30 à 10 h 30, nous invitons les parents à s'inscrire auprès des enseignants pour accompagner les enfants.

Assemblée générale

Elle aura lieu le 18 février 2022 (bilan de l'année 2021 et projets à venir).

Prochaines activités

Soirée **JEUX de SOCIÉTÉ** à Orfeuille le 11 février 2021

Soirée 8 mars à la bibliothèque, atelier découverte Rigologie, musique et poésie.

Lire et venir nous rejoindre en 2022, c'est bon pour la santé.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse nouvelle année.

L'équipe des bénévoles

COMITÉ CULTUREL ET SPORTIF DE CHARPEY - SAINT-DIDIER

Espérant que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année, entouré de vos proches, le Comité Culturel et Sportif de Charpey - Saint-Didier vous adresse à l'aube de cette nouvelle année 2022, tous ses meilleurs vœux de bonheur et de joies, en préservant une santé précieuse. Qu'elle soit porteuse d'espoir de retrouver une totale liberté d'échange. Le contexte que nous connaissons est certes incertain, mais souhaitons que cette année 2022, soit apaisée et propice à la réalisation de vos projets.

Par ailleurs, nous vous confirmons que toutes nos activités ont repris depuis le 13 Septembre 2021, dans le cadre d'un protocole sanitaire rigoureux, à l'exception

de l'activité « Atelier Théâtre » qui dépend maintenant du Théâtre Pas Sage, pour les prochaines saisons.

Le Comité reste ouvert à la création d'une troupe de théâtre en vue de représentations sur scène. Alors tous ceux ou celles intéressés de près ou de loin par le théâtre : comédien(ne), mise en scène, décor, costumes, accessoires, communication, publicité... ; venez nous rejoindre pour en discuter et déclencher cette nouvelle aventure : Vendredi 28 Janvier 2022 – 18h – Espace d'Orfeuille.

Pour toutes informations complémentaires : Solange au 06 67 71 97 57 ou Claire au 06 33 68 19 33.

CLUB DE L'AMITIÉ

Après une longue période d'interruption, nous avons repris nos activités, **le mardi après-midi**, à la salle communale Saint-Jean, à Saint-Didier.

Ce moment de rencontre et de convivialité est très apprécié de tous.

Notre Assemblée Générale aura lieu **le vendredi 25 mars** pour les adhérents munis de leur pass sanitaire et d'un masque pour respecter le protocole en vigueur.

Les personnes qui souhaitent apporter leur soutien ou adhérer nouvellement au Club de l'Amitié seront les bienvenues. Elles sont invitées au repas payant qui clôturera l'Assemblée Générale, à partir de midi, à la salle d'Orfeuille (inscription préalable).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- la présidente, Colette MORIN au 06 65 29 49 40

- le vice-président, Jean-Paul DELACHE au 06 80 91 21 50.

Prenez bien soin de vous !

Nos meilleurs vœux pour 2022.

THÉÂTRE PAS SAGE

Le Théâtre Pas Sage est né en Avril 2005 sous l'égide de Philippe Luneau afin de donner une structure juridique pour soutenir une première création, *Maux Dits Mots D'Amour*, qui a été présentée le 14 Février 2017 à Charpey. La compagnie finalise actuellement sa troisième création : *Trois Ruptures*, de Rémi De Vos.

Après plusieurs autres interventions à Charpey (stage, atelier, représentation, lecture...), la compagnie a décidé de s'implanter dans la commune.

Sa première action a donc été de se rapprocher de la Commission Culture et de proposer un partenariat pour étoffer l'offre culturelle communale via une activité de programmation : trois représentations théâtrales sont dans ce cadre programmées pour la saison 2022.

Animé par l'idée d'un théâtre solidaire et citoyen au service de la culture et du vivre-ensemble, nous sommes désireux d'aller au-delà et de participer au développement culturel du territoire en partenariat avec tous les acteurs locaux.

Concrètement nous proposerons :

1/ des ateliers d'éducation artistique.

Des ateliers théâtre en faveur d'un large public : enfants, adolescents, adultes. Ces ateliers n'auront pas pour objectif une création d'un spectacle, mais l'apprentissage du jeu dramatique, de découvrir l'univers artistique et le processus de création.

Si besoin est, des interventions avec les écoles pour des projets pédagogiques.

Des stages thématiques (sur une œuvre, un auteur, un genre), de jeu de lecture etc.

2/ Élargir l'offre culturelle

Créer une programmation théâtrale au sein de la saison proposée par la Commission Culture communale.

Proposer des résidences d'artistes avec répétition ouverte au public, des ateliers et lectures chez l'habitant en rapport avec le projet artistique de la compagnie en résidence

Intervenir et participer à la création d'événements sur des manifestations déjà existantes en partenariat avec les acteurs associatifs locaux.

En espérant que le pire est derrière nous et que nous pourrions ensemble bâtir un avenir pour Charpey sous le signe de la culture, de la solidarité et de la fête.

Belle et heureuse année 2022

Philippe Luneau

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

CENTENAIRE À CHARPEY!

Un moment exceptionnel le samedi matin 9 octobre pour partager la pogne avec Odette, Lucien et Marie-Rose, et souffler les bougies pour les 100 ans d'Odette née Chatel. Quel parcours de vie, son plus

beau souvenir reste son mariage en février 1944 et les bugnes faites spécialement pour l'occasion! Longue vie à Odette et tous nos vœux de bonne santé pour 2022!



REPAS ET COLIS DES ANCIENS

Les conditions sanitaires qui se sont dégradées dès le début du mois de décembre nous ont imposé, au regret de tous, d'annuler le repas des anciens qui était prévu le 11 décembre.

Nous avons donc fait le choix de conserver le repas sous forme de colis, très apprécié lors de leur remise à la salle d'Orfeuille. Tout cela a été possible et organisé par notre partenaire traiteur Lesiki de Chaubeil.

Par ailleurs, les colis des personnes n'ayant pas fait le choix du repas ont reçu un colis composé par notre partenaire Valsoleil à Charpey, et remis par les élus en mains propres.

Nous souhaitons de tout coeur que le Covid puisse bientôt n'être qu'un mauvais souvenir, que les moments de convivialité soient de nouveau possibles et nous retrouver l'année prochaine pour un beau repas ensemble.

Monsieur Philibert a eu la visite de Mme le Maire à l'EHPAD de Besayes et Madame Clément celle de Bruno Nuttens à l'EHPAD de Parnans. Ils ont apprécié les petits cadeaux, merci à eux pour leurs sourires.

*Mathilde Chabanel,
Conseillère municipale*

UN ESPRIT FESTIF MALGRÉ LE CONTEXTE

Déco de fête, petites surprises et repas festifs étaient au rendez-vous durant le mois de décembre à la cantine.

Créer un peu de magie et mettre des paillettes dans les yeux des enfants, malgré les circonstances actuelles, étaient le but de l'ensemble du personnel. Mission accomplie! Un grand merci à toutes.

Marie Fage, Adjointe aux écoles



TRIBUNE DE L'OPPOSITION

La liste Philibert souhaite vous présenter ses vœux.

En cette période encore incertaine sur le plan sanitaire et économique, la solidarité doit être plus forte.

Au cours de l'année 2022 soyez-en sûrs, nous garderons notre ligne de conduite en restant vigilants sur les projets en cours et à venir de l'équipe majoritaire.

Nous vous renouvelons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé. Nous espérons que ces fêtes de fin d'année, ces moments de retrouvailles furent emplis de sérénité et de chaleur.

Prenez soin de vous.

*Jean-François Philibert,
Julien Pipi et Sylvie Thezler*

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

2022 est une année de refonte électorale. Chaque électeur va donc recevoir, courant mars, une nouvelle carte électorale.

Pour les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale communale :

Un changement d'adresse au sein de la commune doit être signalé afin de garantir le bon acheminement du courrier. Si vous avez un doute, nous vous invitons à vérifier votre adresse auprès du secrétariat de mairie au 04 75 59 80 55 ou par mail à mairie@charpey.fr

Si celle-ci a changé vous devez fournir les documents suivants :

Justificatif du nouveau domicile (de moins de 3 mois **hors facture mobile**)

Formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription (disponible en ligne ou en mairie).

La case déménagement au sein de la même commune doit être cochée

Pour les nouveaux arrivants, vous pouvez demander votre inscription de préférence par internet sur www.service-public.fr, ou en vous rendant en mairie jusqu'au 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection, **soit pour les élections présidentielles le 04 mars 2022.**

Pour toute inscription, vous devez fournir les documents suivants :

- un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans,
- un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (**hors facture de téléphone mobile**),
- le formulaire de demande d'inscription : **Cerfa n°12669*02** (disponible en Mairie ou téléchargeable sur internet)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour les jeunes inscrits d'office à 18 ans, si vous êtes français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit d'office à l'âge de 18 ans, sur les listes électorales de la commune où vous vous êtes fait recenser. Cependant **il est vivement conseillé de vérifier** si votre inscription est bien effective, en utilisant le téléservice « interroger sa situation électorale » sur www.service-public.fr, ou en vous renseignant en mairie.

Dans le cas où vous ne seriez pas inscrits, vous êtes invités à demander votre inscription de la même façon que décrite ci-dessus paragraphe « nouveaux arrivants ».

PROCURATIONS

Si vous êtes absent le jour de l'élection, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place. Pour cela, vous devez faire une procuration.

Soit en ligne en utilisant le téléservice « Ma procuration »

Soit en imprimant le formulaire Cerfa n°14952*03 sur 2 feuilles (pas de recto verso), puis le remplir à la main (lisiblement et sans ratures)

ATTENTION : Dans les 2 cas, vous devez ensuite vous rendre en personne dans un des lieux suivants, afin d'y présenter un justificatif d'identité, le cerfa ou le numéro de votre demande de procuration (reçu par mail).

- Commissariat de police (où qu'il soit)
- Gendarmerie (où qu'elle soit)
- Lieu défini par le préfet

À noter : si une infirmité ou maladie grave vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander qu'un personnel de police se déplace à votre domicile (même si vous êtes en Éhpad). Vous devez faire cette demande par écrit et y joindre une attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes dans l'impossibilité manifeste de comparaître, en vous adressant au Commissariat, à la Gendarmerie ou au Tribunal judiciaire

CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2022 :

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire. Le NNE se trouve sur la carte électorale ou sur le module « interroger sa situation électorale » ISE de service-public.fr

Ce module permet également à tout électeur de retrouver les informations concernant les procurations qu'il a données ou qu'il a reçues.

La règle de droit commun s'applique à nouveau, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

ILS FONT VIVRE CHARPEY

ADN2C

Cathy Carrion, 45 ans, est une Charpenoise pleine de ressources et à l'énergie débordante. Après son bac compta/gestion en poche, elle a égrené pendant près de 25 ans tous les services ou presque de l'entreprise: hôtesse d'accueil, standard, SAV, commerce, responsable administrative et comptable, évènementiel, sans compter une solide expérience dans le monde associatif. En 2010, elle reprend même ses études en formation continue et valide un BTS assistante de gestion suivi d'une licence en management et gestion d'entreprise.

En avril 2021, après une remise en question sur le sens qu'elle voulait donner à sa vie professionnelle et un réel désir d'indépendance, elle décide de mettre à profit son parcours riche en expériences et sa polyvalence en créant sa propre entreprise nommée ADN2C (comme Adjointe de Direction Nomade Cathy Carrion).

Déjà jeune adulte, Cathy aimait donner des coups de main sur différents sujets dans l'entreprise de maçonnerie charpenoise, Jean CARRION, tenue par ses parents et c'est de là que lui était venue l'idée de poste partagé entre les artisans. Elle n'avait pas passé le pas à l'époque préférant parfaire ses gammes en entreprise pour devenir le parfait bras droit. C'est désormais chose faite!

Cathy propose un service à la carte à destination des professionnels (artisans, indépendants...), des particuliers et des associations.

Pour les professionnels, elle souhaite aider les entrepreneurs à se recentrer sur leur cœur de métier en les déchargeant de la gestion administrative, commerciale et financière. Elle propose notamment la mise en place d'outils informatiques personnalisés pour optimiser le temps et aider à mener des projets de développement de chiffre d'affaires.



Pour les particuliers, elle accompagne en toute confidentialité les personnes (âgées ou pas) dans leurs démarches administratives (déclaration d'impôts, changement de mutuelle, assurance, fournisseur d'énergie...) ou pour monter divers dossiers (retraites, aides financières liées à la rénovation énergétique...).

Pour les associations, elle propose entre autres l'organisation d'évènements et la coordination des actions.

N'hésitez pas à contacter Cathy pour échanger avec elle et en savoir plus sur l'éventail de services qu'elle propose. Qui sait, à défaut d'un coach sportif, peut-être aurez-vous besoin d'un coach de gestion!

Olivier Richard, 1^{er} adjoint

CONTACT

Cathy Carrion

cathyadn2c@gmail.com

07 71 63 20 24

www.adn2c.fr

LES CROQUANTS DU PETIT MARMITON

Jean-François Redon, 46 ans, est originaire du Jura, mais installé dans la Drôme depuis les années 80. Titulaire d'un CAP/BP cuisinier, il a travaillé dans divers hôtels, restaurants puis chez un traiteur avant d'ouvrir son propre restaurant « Le petit marmiton » avec sa femme à Valence en 2009. En parallèle de cela, il ouvre une activité de fabrication de biscuits qui deviendra son unique activité en 2019 à la fermeture du restaurant.

La biscuiterie, baptisée « Les croquants du petit marmiton » a débuté à Valence dans un étroit atelier qui deviendra vite trop petit et peu fonctionnel pour suivre le développement de son activité. Il se met donc à la recherche d'un local plus grand et plus adapté. Grâce au bouche à oreille d'habitants de Charpey qui ne se faisaient pas à l'idée de voir l'ancienne boulangerie rester désespérément fermée, Jean-François a vent de ce local disponible et s'installe officiellement début novembre à Charpey. Non seulement il redonne un peu de vie au centre bourg pour le plus grand plaisir des riverains et passants curieux et impatients d'en savoir plus sur le futur commerce, mais il a également recruté et formé une charpenoise en CDI pour l'assister dans la fabrication de ses biscuits. Jean-François a également confié vouloir recruter des saisonniers à l'avenir (n'hésitez pas à lui apporter un CV pour les personnes intéressées). Nul besoin d'habiter la capitale, nous avons aussi trouvé notre Messi à Charpey!

Jean-François essaie de travailler au maximum avec des producteurs locaux pour ses matières premières. Tout est fait à la main et produit sur place chaque semaine. Sa gamme, garantie sans colorant ni conservateur, se compose de :

- 8 sortes de croquants à base d'amandes. En version sucrée : amandes/fleur d'oranger, fleur de lavande, praline, figues/épices, oranges. En version salée, tomates/piment d'Espelette, olives, basilic/parmesan (3,50€ le sachet)
- Des navettes à la fleur d'oranger (4€ le sachet)
- Des brindilles salées pour l'apéro : olives, sésame, piment d'Espelette, fenouil/lin et oignons (3€ le sachet)

À noter que tous ces produits sont également commercialisés en vrac pour bénéficier de prix encore plus compétitifs et pour les adeptes du zéro déchet.

Olivier Richard, 1^{er} adjoint



CONTACT

Contact et commande par email :
lcroquantsdpm@gmail.com

OUVERTURE

À partir de janvier, vente directe au magasin de Charpey
du lundi au vendredi de 9h à 17h.

MAIRIE DE CHARPEY

1, place de la Mairie

26300 CHARPEY

Tél. : 04 75 59 80 55

Courriel : mairie@charpey.fr

Horaires d'ouverture

- lundi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- mardi : 8h30-12h30
- jeudi : 8h30-12h30
- vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- samedi : 10h00-12h00
(1^{er} samedi du mois sauf juillet / aout)

<http://charpey.fr>



<https://www.facebook.com/mairiedecharpey/>



■ CRÉDITS

Directrice de la publication : Lydie Veisseix

Date de parution : Janvier 2022

Tirage : 670 exemplaires.

Création graphique : Josselin Grange

Impression : AJC Chabeuil

Imprimé sur papier recyclé